

La Direction d'Air France a détaillé au Comité Central d'Entreprise les orientations stratégiques de la Compagnie :

- Le hub de Paris-CDG dispose d'un potentiel important encore sous-exploité ;
- Air France doit modifier sa stratégie moyen-courrier pour garder son empreinte sur le marché français, essentielle à sa stratégie, et conserver sa place prépondérante à Paris-Orly ;
- Air France poursuit l'offensive commerciale et redynamise sa marque ;
- L'apport du cargo en routes est indispensable au réseau passage. Air France poursuit l'ajustement de sa flotte tout cargo ;
- Croissance des activités rentables de l'engineering et maintenance ;
- Air France doit continuer à baisser ses coûts en particulier là où l'écart avec le marché fait peser une menace sur la pérennité des activités.

Présentation des mesures pour finaliser Transform 2015

La Direction d'Air France a ensuite présenté les mesures nécessaires à la finalisation du plan Transform 2015 visant à atteindre un résultat positif en 2014 :

- Poursuite et amplification des actions menées sur les achats ;
- Ouverture de discussions permettant d'adapter les ressources à la charge de l'activité, notamment à travers l'optimisation de l'organisation et des process ;
- Plan d'actions spécifique afin en particulier de mieux gérer les mobilités ;
- Poursuite de la modération salariale ;
- Lancement d'un plan de départs volontaires pour les personnels au sol concernant 1 826 équivalents temps plein, répartis dans les activités suivantes :

- Cargo : 282
- Hub de Paris-CDG : 582
- Paris-Orly : 128
- Escales de province : 591
- Activités supports : 145
- Autres activités : 98

La Direction Générale Industrielle, la Direction Générale des Systèmes d'Information et certaines fonctions transverses sont exclues du plan de départs volontaires.

Certaines de ces mesures donneront lieu à des négociations avec les partenaires sociaux. Ces négociations devront aboutir avant la fin de l'année, afin que les plans d'actions puissent être mis en œuvre dès le début de l'année 2014.

Les mesures de traitement du sureffectif pilotes (350 équivalents temps plein) et PNC (700 équivalents temps plein) seront présentées ultérieurement.

Un dispositif de reconversion professionnelle renforcé

La structure générale du projet de plan de départs volontaires pour les personnels au sol est

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)

Lundi, 07 Octobre 2013 00:00 -

identique aux précédents plans. Deux mesures nouvelles sont proposées : la création d'une mesure d'aide à la reconversion professionnelle et la prise en charge des différentiels salariaux. L'ensemble de ces mesures fera l'objet d'un dialogue approfondi avec les représentants du personnel et syndicaux.

Le calendrier pourrait être le suivant :

- recueil du volontariat en quatre phases du 3 février au 26 juin 2014,
- départs du 28 février au 31 décembre 2014.

En outre, certaines mesures complémentaires du PDV, telles que la prolongation possible de la durée des temps partiels aidés, pourront être améliorées. En parallèle avec la mise en oeuvre de ce nouveau plan de départs volontaires, l'action des kiosques mobilité sera renforcée sur le terrain.

"Transform 2015 fonctionne et nos premiers efforts commencent à payer. Il faut les poursuivre et les amplifier. Avec ce nouveau plan de départs volontaires pour les personnels au sol, nous souhaitons aussi concentrer notre attention sur l'accompagnement des salariés dans ces différents changements. C'est ensemble et mobilisés que nous atteindrons nos objectifs ambitieux." a précisé Frédéric Gagey, président-directeur général d'Air France.

Source : [Air France](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Air France -Point étape Transform 2015 Consultation du CCE le 4 octobre sur les mesures complémentaires](#)